

Projet de Martissant

Rapport à la Primature

FOKAL

Mai 2010



Table des matières

Introduction	3
Activités de mai 2009 à avril 2010	4
Un travail partenarial.....	4
Tisser les liens avec la communauté du quartier.....	6
Renforcer l'accès à l'éducation et la culture.....	8
La création du parc.....	10
Elaborer un schéma directeur pour la ZAC	13
Informé le grand public	14
Améliorer le processus.....	15
Perspectives.....	15

Introduction

Depuis 2007, la FOKAL travaille activement à la création du parc de Martissant sur les terrains déclarés d'utilité publique Leclerc, Dunham, Fongging et Mangonès ainsi que sur l'inclusion du quartier de Martissant dans ce projet.

En août 2007, la fondation signait avec le gouvernement haïtien un contrat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ce projet. La FOKAL a mobilisé 2 millions de dollars de fonds propres via Open Society Institute consacrés lancement et à la réalisation du projet pendant 3 ans. En février 2008, une partie des activités fut lancée grâce à un financement de 1.2 millions d'euros sur 24 mois de l'Union européenne. Un budget spécifique alloué par l'Etat haïtien permet, cette même année, d'aider à la délocalisation des locataires illégaux de l'habitation Leclerc. La fin de l'année 2008 fut marquée par le passage du cyclone Hannah qui endommagea le parc et renforça la conviction de chacun de l'importance du projet, particulièrement pour sa dimension environnementale.

Le séisme du 12 janvier 2010 a frappé durement le quartier de Martissant, à l'instar de la capitale, de Léogane et Jacmel.

Considérant que l'urgence d'un travail sur le territoire urbain est plus que jamais d'actualité, la FOKAL souhaite poursuivre ce projet de longue haleine sur la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de Martissant.

Le projet se poursuivra avec trois ambitions principales :

- sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du parc de Martissant au bénéfice de tous ;
- créer des centres de ressource pour les jeunes du quartier et les organisations locales ;
- mobiliser les acteurs autour d'une action coordonnée pour la réhabilitation du quartier.

Le présent rapport retrace douze mois d'activités de mai 2009 à avril 2010 qui illustrent concrètement ces perspectives. Il fait suite aux rapports transmis en mai 2008 et mai 2009 au Premier ministre. Conformément au contrat de trois années de FOKAL avec le gouvernement haïtien en date du 13 août 2007, ce rapport final est adressé au Premier ministre dans l'attente du renouvellement de ce contrat pour la poursuite du projet.

Activités de mai 2009 à avril 2010

Un travail partenarial

≈ Coordination avec les ONG et la mairie

La FOKAL a poursuivi le travail de coordination avec les ONG impliquées sur le terrain à Martissant. Chaque mois, Concern Worldwide, le GRET, AVSI et Oxfam se sont réunis avec la FOKAL et la mairie de Port-au-Prince pour échanger les informations sur leur travail et créer des synergies.

La FOKAL a travaillé spécifiquement avec le GRET sur le suivi des études et la définition des travaux à réaliser pour la réhabilitation de la ravine Nan Beny et de la source Leclerc, immédiatement au dessus de l'habitation Leclerc.

Cette collaboration a également porté sur la participation à la coordination des travaux avec les MTPTC et l'UNOPS pour la réhabilitation de la rue Martissant 23 (MINUSTAH/Banque mondiale) pour les secteurs de la source Leclerc et de l'habitation Leclerc.

Enfin, sur le terrain, l'équipe de FOKAL travaille au quotidien sur la coordination et l'échange d'information avec les autres organisations actives dans la zone.



La rue Martissant 23 en cours de réhabilitation (septembre 2009)

La FOKAL a accompagné la mairie pour poser les bases d'une cellule de coordination à la Ville. Cette cellule n'a pas encore pu devenir effective.

≈ Comité de pilotage

Sous la présidence de la mairie, un comité de pilotage trimestriel s'est tenu pour le suivi du projet de Martissant financé par l'Union européenne. La Primature, le ministère des travaux publics et la CAMEP participaient également à ces comités de pilotage. Ces réunions ont permis d'arbitrer sur les points importants du projet et de renforcer le rôle institutionnel de la mairie.

L'ensemble des comptes rendus de ces réunions est disponible auprès de la mairie de Port-au-Prince et de la FOKAL.

≈ Développer des partenariats

- Suite au séisme dévastateur du 12 janvier 2010, **l'université de Cornell** (Etats-Unis) a proposé à la FOKAL son appui technique dans le domaine de l'urbanisme et du paysage. Il a été décidé de proposer aux étudiants finissants en master paysagisme de travailler à des ébauches de plan paysager pour le parc de Martissant. Ces ébauches permettront d'alimenter le programme du parc et son futur plan directeur.
- En août 2009, la FOKAL est entrée en contact, via la Primature, avec le **National Park Services** (Etats-Unis) en charge de la gestion des parcs nationaux américains. Outre l'appui que le National Park Services pourra apporter à d'autres parcs dans le pays, il a été convenu de faire bénéficier le parc de Martissant de cette expertise.

Afin de consolider le partenariat, la FOKAL a visité le service international du National Park Services en mars 2010. Ce dernier enverra une mission à Port-au-Prince durant l'été afin d'organiser un travail conjoint sur la réalisation du plan directeur du parc de Martissant.

- Au lendemain du séisme, un groupement d'architectes et urbanistes belges et français ont créé l'association **Quartiers pour Haïti**, partenaire de la FOKAL pour ses projets de reconstruction dans le domaine de l'urbanisme, dont le projet de Martissant. Quartiers pour Haïti a particulièrement appuyé la démarche de lancement du schéma directeur pour la Zone d'aménagement concerté.

Tisser les liens avec la communauté du quartier

∞ Poursuite des activités communautaires et les formations

Les activités d'espace de parole ont débuté en septembre 2008. Elles reposent sur des rencontres préalables avec les membres d'organisations du quartier et personnes intéressées. 136 organisations ont été recensées dans le quartier depuis le démarrage du projet en septembre 2008. Les volontaires intègrent ensuite les sessions d'espace de parole qui se déroulent sur trois séances. Il s'agit de lieux de débat et de réflexion, s'articulant autour des problématiques du projet : salubrité, santé et sécurité. 204 personnes ont participé aux sessions d'espace de parole depuis mai 2009.

Les espaces de parole ont créé un véritable espace de dialogue entre l'équipe du projet de FOKAL et le quartier. Ils ont également mis en lumière les principales préoccupations des habitants du quartier et permis de dessiner les moyens à mettre en œuvre, autant du point de vue communautaire que pour la FOKAL, pour tenter d'y répondre.

∞ Formations femmes, premiers secours, citoyenneté

Des formations spécifiques ont été développées dans le prolongement de la démarche « espaces de parole ».

Chaque groupe ayant participé aux espaces de parole est invité à intégrer les séances de formation proposées par la FOKAL. Les organisations ont ensuite la charge de répliquer ces formations auprès de leurs membres.

L'équipe du projet a créé des formations sur la citoyenneté et le droit, accessibles à l'ensemble des participants des espaces de parole et dont les modules sont remis en intégralité à l'issue de la formation. 53 organisations du quartier ont participé à ces formations depuis mai 2009.

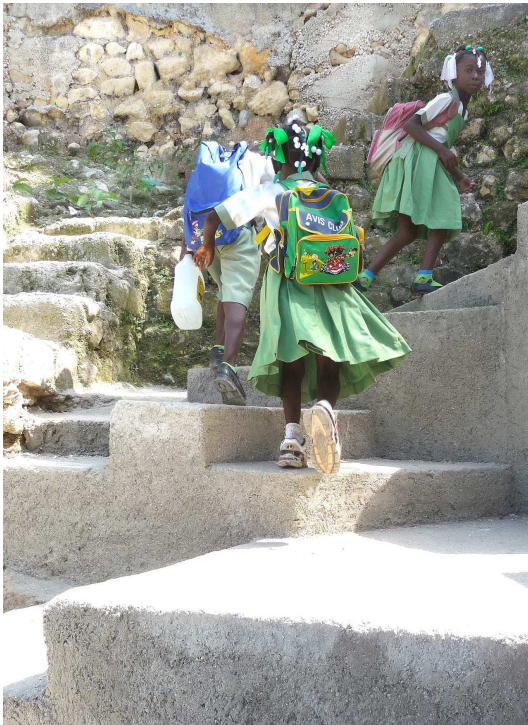


A destination des groupes de femmes, des formations spécifiques sur le droit, l'état civil et l'hygiène ont été développées. Ces formations accueillent 15 participantes par session. 96 femmes ont participé à ces sessions depuis mai 2009.

A destination de l'ensemble des participants au processus communautaire du projet, la FOKAL a réalisé des formations aux premiers secours avec des formateurs bénévoles. Ces formations ont été très appréciées dans la zone. Elles ont également été suivies par le personnel du parc.

∞ Petits projets

Dans la poursuite de la démarche d'échange avec les organisations locales lors des espaces de parole, FOKAL subventionne de petits projets dans la zone. 26 projets ont ainsi été financés et suivis par la FOKAL dans les domaines de la formation à la citoyenneté, la santé communautaire, le développement socio-culturel, l'aménagement urbain et l'assainissement.



Escalier réalisé par l'Association Haïti Futur à Nan Beny (août 2009)

∞ Intégration des problématiques post-séisme

Suite au séisme du 12 janvier 2010, la FOKAL a mis un accent particulier sur le travail avec la communauté du quartier. Les thématiques des espaces de parole

ont été orientées afin d'aborder les questions relatives au tremblement de terre : catastrophe naturelle, gestion des risques et désastres et conséquences psychologiques de l'événement.



Camp de fortune abritant des sinistrés suite au séisme du 12 janvier, quartier de Delwi

Dans le cadre de cette démarche, FOKAL a débuté, avec les organisations du quartier et les habitants volontaires un recensement des personnes disparues dans les différents quartiers qui composent la zone d'aménagement concerté. Ce recensement a pour objectif de réaliser des funérailles symboliques en mémoire des victimes du séisme. Un site voué à la commémoration sera créé dans le parc de Martissant.

Ces processus communautaires ont contribué au renforcement des capacités des organisations du quartier et de leurs missions auprès de leurs concitoyens. Les liens entre FOKAL et la communauté du quartier s'en sont également trouvés renforcés, ainsi que la capacité de FOKAL à continuer à mener un projet correspondant aux besoins des habitants.

Renforcer l'accès à l'éducation et la culture

✧ Ateliers du centre culturel Pyepoudre

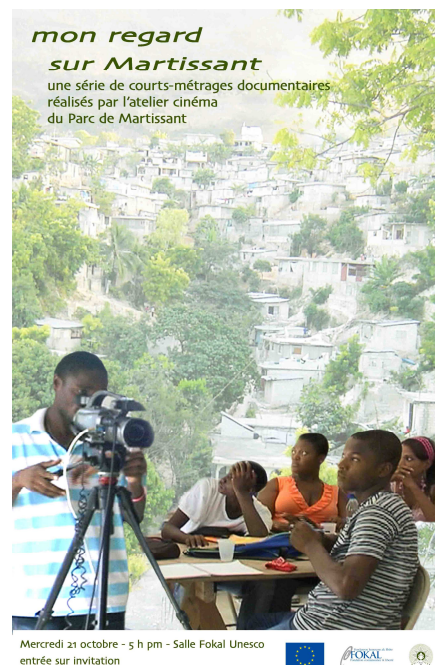
Durant les mois de mai, juin et août 2009, le centre culturel Pyepoudre a poursuivi ses ateliers culturels, regroupant plus de 80 enfants. Ces ateliers en petits groupes étaient axés sur l'initiation à la danse, au théâtre et à la musique autour de l'environnement, la nature et l'héritage culturel. Ils ont également permis de développer l'intérêt pour la lecture des jeunes participants.



Atelier pour enfants avec le centre culturel Pyepoudre, août 2009

✧ Atelier cinéma « mon regard sur Martissant »

En juillet et août 2009, 21 jeunes scolarisés et étudiants du quartier de Martissant ont participé à un atelier de formation au film documentaire avec une équipe de la FOKAL. Formés durant trois semaines aux techniques du cinéma (tournage, prise de son, montage, rédaction de scénarios...), ils ont ensuite réalisé leur propre documentaire. Ces 7 courts métrages avaient pour thème l'histoire du quartier, le quotidien de ses habitants, l'emploi...



Ces petits documentaires ont été projetés en plein air à Martissant en août 2009 puis à FOKAL en octobre 2009 et ont rencontré un public enthousiaste.

Ils peuvent être visionnés sur le site internet filmhaiti.com.

✧ Cinéma Anba Zetwal

En juillet 2009, la FOKAL a réalisé, en partenariat avec l'association Sinema Anba Zetwal une projection en plein air dans l'ancienne résidence de K. Dunham qui a regroupé plus de 350 personnes.

✧ Exposition K. Dunham

En partenariat avec l'UNESCO, dans le cadre du projet Héritage, FOKAL a réalisé une exposition monographique sur l'œuvre de la danseuse et anthropologue américaine Katherine Dunham ainsi qu'un livret d'exposition. L'inauguration de l'exposition devait avoir lieu le 12 janvier et a malheureusement dû être reportée en raison du séisme.

✧ 150 bourses scolaires 2009/2010

Dans le prolongement des activités avec 10 écoles du quartier en 2008/2009, la FOKAL a attribué 150 bourses à des enfants du quartier sur critère d'excellence. L'équipe du projet a suivi les progressions des élèves en partenariat avec les directeurs d'écoles, les professeurs et les parents d'élèves.

Suite au séisme du 12 janvier, la FOKAL a réalisé un état des lieux de la situation des élèves. En raison des déplacements des familles, des décès et blessures, 3 boursiers en moyenne par école ne se sont pas rendus dans les écoles pour la reprise des cours.



Première affiche de l'exposition « Katherine Dunham », reportée en raison du séisme

La création du parc

🕒 Poursuite de la pépinière et des travaux de nettoyage

La mise en place de la pépinière du parc s'est poursuivie dans le jardin de l'ancienne résidence de K. Dunham. Aujourd'hui, la pépinière regroupe plus de 60 espèces différentes et 4 000 plantules.



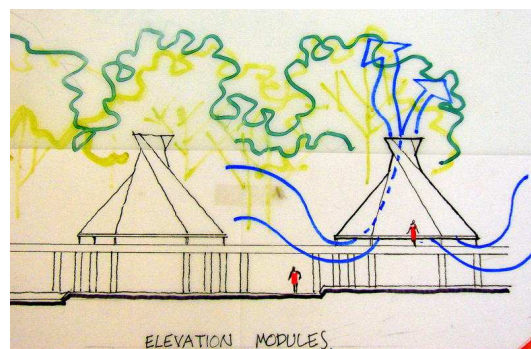
La pépinière du parc en mars 2010

Les travaux de nettoyage du parc et de ses ravines se sont poursuivis de mai 2009 à décembre 2009, employant plus de 250 personnes du quartier.

Ces travaux ont permis de rendre l'environnement plus propre et à la nature de reprendre ses droits. Les eaux de pluie ont été redirigés vers le drainage d'origine, jusqu'à la rue Martissant 23.

🕒 Etude avec Espace et structure pour le centre culturel K. Dunham

En octobre 2009, la FOKAL a missionné la firme d'architecture Espace et structure pour la conception du centre culturel Katherine Dunham, sur l'ancienne propriété de cette dernière.



Esquisse pour le futur centre K. Dunham

Suite au séisme du 12 janvier, le projet initial de réhabilitation de la demeure de K. Dunham a été réorienté. Cette dernière, très abîmée par le tremblement de terre, sera démolie entièrement pour laisser place à un bâtiment neuf. Seul l'ancien péristyle de la danseuse américaine sera rénové pour être ouvert au public.

Cinq modules hexagonaux neufs accueilleront par ailleurs une bibliothèque de quartier et un centre d'accès aux nouvelles technologies. La conception modulaire de cette architecture permettra ultérieurement d'ajouter des éléments au centre culturel.

Le jardin de la résidence sera aménagé en parcelles qui accueilleront des plantations médicinales afin de répondre à la vocation botanique du parc de Martissant.

🕒 **Etudes hydrologiques avec le GRET finalisées**

Les études sur le réseau hydrographique du parc de Martissant et des ravines qui le traversent ont été achevées en septembre 2009, en partenariat avec le GRET. Ces études étaient réalisées par la firme d'ingénierie LGL S.A.



Les travaux de dégagement du canal Takwèt 2

Plusieurs opérations de nettoyage des réseaux ont été entreprises par FOKAL en 2009 sur différentes ravines. Ainsi, l'eau de la ravine Takwèt 2 s'écoule-t-elle à nouveau par le canal prévu à cet effet.

Les appels d'offres ont été lancés en novembre 2009. Ils concernent la réalisation d'une cascade, 4 dégraveurs, de deux ravines, d'un collecteur et d'un bassin de rétention des eaux de pluie dans l'habitation Leclerc. Le lancement des travaux a dû être reculé en raison des conséquences du tremblement de terre. Ils ont débuté en mai 2010 avec la firme GRETCO.

🕒 **Lancement des travaux clôture**

La clôture de l'habitation Leclerc et de la résidence Dunham a fait l'objet d'un appel d'offre publié en octobre 2009. Les travaux, qui devaient débuter en janvier 2010, ont été remis à mars 2010 suite au 12 janvier. L'achèvement de la clôture est prévu pour août 2010. Ces travaux ont permis d'employer jusqu'à présent plus de 100 personnes du quartier comme main d'œuvre. Ils sont réalisés par la firme GRETCO.



Travaux de clôture, partie nord de l'habitation Leclerc, avril 2010

Des trottoirs seront réalisés sur la route des dalles lorsque la largeur de la rue le permet¹. La clôture est en grande partie

¹ Dans les parties où la réalisation d'un trottoir était impossible en raison de l'étroitesse de la rue, la mairie de Port-au-Prince a bien voulu accorder une dérogation à la FOKAL.

transparente sur la rue afin de permettre aux promeneurs de voir le parc depuis l'extérieur.

Résidence Pauline

La FOKAL, en partenariat avec le programme Haiti Stabilization Initiative de l'USAID, a débuté les travaux de réhabilitation de la résidence Pauline. Il s'agit d'un ancien hôtel attenant à l'habitation Leclerc, sur son côté nord-est, dont les bâtiments ont parfaitement résisté au séisme.



Balcon au premier étage de la résidence Pauline

Les travaux de création de la voie d'accès et de drainage de cette voie depuis la route des dalles ont débuté en avril 2010 avec l'Organisation internationale des migrations. Ils se poursuivront par la remise en fonctionnement des bâtiments (menuiseries, plomberie, électricité...) afin d'accueillir des bureaux de la FOKAL et d'ONG partenaires, en particulier dans le cadre du projet Haiti Stabilization Initiative.

Ces travaux s'achèveront en juillet 2010.

La FOKAL, dans le cadre de sa mission de gestion du projet de création du parc sur les terrains déclarés d'utilité publique en juin 2007, assure la supervision des travaux, avec l'appui la firme spécialisée Bêta.



Vue globale de la résidence Pauline depuis le côté Nord

Elaborer un schéma directeur pour la ZAC

Conformément à son contrat avec le gouvernement haïtien, la FOKAL a fait réaliser, en 2008, un diagnostic socio-démographique et urbanistique sur la Zone d'aménagement concerté de Martissant. Ce diagnostic recommandait, entre autres, la réalisation d'un plan d'aménagement pour la zone.



L'étude sera réalisée en intégrant le bassin versant de la ZAC et la problématique des risques

Suite au séisme du 12 janvier, le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) a introduit le projet de Martissant dans son document « Haïti demain » comme projet déclencheur.

Afin de mettre sur pied des projets cohérents pour l'amélioration du cadre de vie dans la zone, la FOKAL et le CIAT travaillent conjointement, depuis mars 2010, au lancement d'une étude d'ampleur pour la réalisation d'un schéma directeur. Ce schéma fournira des données approfondies sur la zone, un zonage du quartier (zones naturelles, zones non aedificandi, zones résidentielles...), ainsi qu'un calendrier opérationnel chiffré des travaux réalisables. Il intégrera une analyse fine des risques et de la vulnérabilité dans la zone comme préalable aux aménagements ultérieurs.

Il sera mené conjointement par la mairie de Port-au-Prince et la FOKAL, avec l'appui du CIAT. La réalisation de ce schéma directeur impliquera les habitants du quartier, mais aussi les institutions publiques et privées qui travaillent sur ce territoire.

Informer le grand public

☙ Accueil du public dans les bureaux du projet

A Martissant, les bureaux du projet sont ouverts au public tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 4h dans l'ancienne résidence Mangonès. Ces bâtiments ont fait l'objet d'une évaluation suite au séisme et ne présentent aucun danger pour le public qui les fréquente. Près de 400 personnes visitent chaque mois les bureaux du projet pour y obtenir des informations et participer aux activités.

☙ Foire de la jeunesse



Stand du parc de Martissant, foire de la jeunesse, avril 2010

Le 24 avril 2010, le parc de Martissant a participé à la Foire de la Jeunesse qui s'est tenue à FOKAL. Deux stands étaient ouverts au public afin de fournir des informations sur le parc et d'exposer les réalisations de la pépinière du parc.

☙ Documentaire sur le projet

L'ensemble du processus du projet a fait l'objet d'un tournage suivi par une équipe de FOKAL. Les images filmées sont actuellement en cours de montage. Le film documentaire sera prêt à être diffusé à partir de juillet 2010.

☙ Site internet

Depuis avril 2010, le site internet www.parcdemartissant.org permet aux internautes de se renseigner sur le projet, son histoire, ses objectifs et ses partenaires.



Page d'accueil du site internet

Améliorer le processus

En novembre 2009, la FOKAL a fait réaliser l'évaluation du projet par la firme française Act Consultants. Cette étude a été menée en suivant une méthodologie qualitative basée sur des entretiens longs avec les acteurs du projet : institutions publiques, ONG partenaires, représentants d'habitants du quartier, membres de l'équipe du projet.

Cette évaluation a permis de mettre en lumière l'importance du processus communautaire dans le cadre du projet et de formuler des recommandations pour améliorer l'efficacité du travail de l'équipe.



Fresque représentant Erzulie Dantor, ancien péristyle de K. Dunham

Perspectives

☞ Gérer les déchets dans la ZAC

En 2009, la FOKAL a obtenu un financement auprès de la Délégation de l'Union européenne en Haïti pour la gestion des déchets dans la Zone d'aménagement concerté en partenariat avec la mairie de Port-au-Prince.

Ce projet de trois années débutera en juillet 2010. Il comprend un important volet de sensibilisation, éducation et mobilisation de la communauté du quartier pour la prise en main de la gestion des déchets ménagers ainsi qu'un budget pour la réhabilitation de la ravine Mangonès.

☞ Maîtriser en œuvre le schéma directeur de la ZAC

En partenariat avec la mairie de Port-au-Prince et le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT), la FOKAL dirigera la réalisation du schéma directeur de la Zone d'aménagement concerté dans son périmètre élargi, de la crête du morne l'Hôpital jusqu'au bord de mer (550 ha environ).

☞ Faciliter la coordination dans le domaine de la santé

La FOKAL travaille actuellement à l'élaboration d'un projet pour améliorer la coordination des projets de santé dans la ZAC. Ce projet sera conduit en

appui au centre communal de Port-au-Prince. Il a pour objectif d'améliorer la mise en œuvre des recommandations du ministère de la santé publique, le suivi épidémiologique et l'implication des associations du quartier. Il implique un important volet communautaire pour renforcer le service et l'accès à la santé auprès des habitants du quartier.

🌀 Réaliser le centre culturel Katherine Dunham

En 2010 et 2011, la FOKAL ouvrira un centre culturel sur les anciens terrains de la danseuse et anthropologue Katherine Dunham.

Ce centre constituera un équipement de proximité pour les habitants du quartier, en particulier les jeunes, ainsi que pour tous les visiteurs du parc.

Il comprendra une bibliothèque de lecture, un centre d'accès aux nouvelles technologies de l'information, un espace collectif et un jardin botanique axé sur les plantes médicinales.

🌀 Créer le jardin botanique

En 2010, la FOKAL réalisera, en partenariat avec le National Park Services (Etats-Unis), le plan directeur du parc de Martissant.

Ce plan directeur permettra à la FOKAL de réaliser concrètement le jardin botanique sur les anciennes propriétés Leclerc, Dunham et Mangonès.

Le jardin botanique aura une vocation scientifique. Il sera un lieu de mise en valeur de la richesse floristique du pays et de la Caraïbe, comme *hotspot* de la biodiversité mondiale.



L'arbre du voyageur, parc de Martissant